L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 DECEMBRE 1885. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 9 DECEMBRE 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Deux mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

LE MESSAGE

—DU—

PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Le Président a transmis, hier, son Message aux deux Chambres du Congrès.

Nous ne donnons, aujourd'hui, faute de temps et d'espace, qu'une analyse succinte de cet important document, sur lequel, comme d'habitude, nous reviendrons dans l'un de nos plus prochains numéros.

La communication annuelle du premier magistrat de notre pays aux sénateurs et aux représentants, est d'une trop haute valeur—surtout en ce moment—pour que nous nous contentions d'un simple résumé, quelque soin et quelque conscience que nous y apportions.

Nous signalerons les passages qui nous sembleront les plus dignes d'attention.

M. Cleveland consacre, dès le début, des lignes touchantes à la mort de l'hon. Thomas A. Hendricks, Vice-Président de l'Union, et fait un éloge mérité des services de l'éminent homme d'Etat.

Nos relations avec les puissances étrangères—dit-il après le témoignage à la mémoire de M. Hendricks—continuent d'être amicales. Notre position, après un siècle de gouvernement constitutionnel dirigé avec succès, la bonne foi que nous avons montrée dans tous nos engagements et obligations, le fait que nous avons évité des complications avec les autres peuples, notre attitude constamment amicale envers les faibles comme envers les forts—rendent inutile toute profession de notre part.

La réclamation de la République Argentine au sujet des îles Falkland, où le commandant du "Lexington" a, en 1831, dispersé une colonie de pirates—n'est pas fondée.

L'Autriche-Hongrie ayant refusé de recevoir M. Kelly à cause de ses opinions religieuses, un successeur n'a pas été nommé malgré la démission du nouveau fonctionnaire, qui est honnête et capable. Le Président a repoussé les raisons de l'Autriche-Hongrie, car en les acceptant il eût violé son serment, il eût aussi donné son droit de choisir au représentant du pays et enfreint les préceptes de la Constitution en soulevant la question religieuse. Les intérêts des Etats-Unis sont confiés au secrétaire de la légation à Vienne.

Nous avons puissamment contribué à rétablir la tranquilité dans l'Amérique Centrale, où des troubles ont éclaté au mars dernier. Nous n'avons pas agi activement, mais en amis. Nos conseils ont ramené la concorde dans ces contrées.

En vertu du 35me article du traité de 1846, le gouvernement américain a maintenu la liberté du passage de l'Isthme de Panama, mais il n'a exercé que le pouvoir dont il est expressément revêtu par le traité, et n'a jamais oublié de respecter les droits de la Colombie, qui l'en a remercié. Aussitôt après le rétablissement du gouvernement constitutionnel, les forces des Etats-Unis se sont retirées.—La Colombie consent à négocier relativement aux parties subies par des citoyens américains lors de la destruction d'Aspinwall par les insurgés.

Le traité conclu avec le Nicaragua, par le prédécesseur de M. Cleveland, pour la construction d'un canal, ne sera pas—après mûre réflexion—soumis de nouveau au Sénat, attendu qu'il amènerait une augmentation de territoire, augmentation à laquelle M. Cleveland est opposé. Le Président s'est souvenu, en outre, les conseils de Washington, qui ne voulait pas d'alliance avec des puissances étrangères.

Des ingénieurs, des hommes de science de la plus haute distinction, ont déclaré tout-à-fait possible la construction, sur l'Isthme de Tehuantepec, d'un chemin de fer pour le transport des navires et des marchandises. Leur opinion mérite la très sérieuse attention du Congrès, mais quelle que soit la route choisie pour relier l'Océan Pacifique à l'Océan Atlantique, il est nécessaire qu'elle existe dans l'intérêt de l'humanité et n'invite ni l'ambition, ni la domination, ni les hostilités. En outre, il faudrait se garder de toute alliance qui pourrait entraîner les Etats-Unis à une guerre; il faudrait demander aux autres nations des traités, des garanties positives de neutralité absolue.

On va négocier avec le Chili pour les pertes de citoyens américains pendant la guerre de cette puissance avec le Pérou et la Bolivie.

Les bonnes relations des Etats-Unis avec la Chine maintiennent; mais en dépit du traité de 1880, l'état des choses dans les Etats et les Territoires de l'Ouest est loin d'être satisfaisant. Les troubles récents du Territoire de Wyoming et où des Chinois innocents ont été massacrés par des émeutiers, ce qui s'est passé, plus récemment encore, dans le territoire de Wyoming, où des troubles sérieux ont failli éclater—nous démontrent la nécessité d'observer strictement les clauses du traité et de punir sévèrement les coupables; d'aider les autorités chinoises à découvrir ces derniers; d'empêcher le renouvellement de ces outrages, qui ont été commis, non par des citoyens américains, mais par des hommes auxquels les travailleurs chinois faisaient concurrence. Les préjugés de race ont été la principale cause des troubles. Si les lois ne nous permettent pas d'observer nos engagements avec la Chine, il faut en adopter d'autres plus efficaces.

L'Etat indépendant du Congo a été organisé en gouvernement sous la souveraineté de Sa Majesté le roi des Belges, sans devenir une dépendance du royaume. C'est heureux pour cette région. La nouvelle nationalité a été reconnue. Des représentants des Etats-Unis ont assisté à la Conférence des principales puissances commerciales du monde—Conférence qui a siégé, l'hiver dernier, à Berlin, et dont le but était de discuter les moyens de tenir le bassin ouvert au commerce du monde. Les délégués américains, ont annoncé à l'assemblée, qu'ils ne faisaient que délibérer et n'assumaient aucune obligation quant au résultat, les Etats-Unis ne voulant point accepter, d'avance, une décision quelconque d'un Congrès international quant à des questions de juridiction relativement à des territoires étrangers. Les délégués américains ont, néanmoins, signé un acte formel qui lie les gouvernements en cas de ratification au bout d'un an. Nous paraissions ainsi nous être engagés, sans réserve ou modification, à conserver l'intégrité des régions éloignées où nous n'avons ni intérêt ni contrôle.

(N. B.—Les feuillets nous arrivent dans un affreux désordre, et nous sommes sans force de continuer notre analyse à suivre que nous les recevons, sous peine de ne pouvoir trouver dans l'impossibilité de compiler le journal à temps.)

Il faudrait changer la loi qui règle les fonctionnaires qui ne sont pas occupés à recueillir les revenus.—

Des avocats de district s'occupent, inutilement, de poursuites criminelles, de leurs résidences étant, pour augmenter le montant de leurs réclamations contre le gouvernement, de sorte que les droits et la liberté des citoyens sont violés, et les frais publics sont augmentés.—Les émoluments de ces fonctionnaires devraient être proportionnés aux services loyalement rendus.—Si la Constitution ne s'y oppose pas, les commissaires au lieu des Cours des Etats-Unis, devraient prononcer sur des affaires de peu d'importance, qui font traîner devant les tribunaux des citoyens qui demeurent à à une grande distance, se trouvent parmi des étrangers et restent des mois en prison, sans le moyens de se défendre. L'humanité et l'économie gagneraient à une modification de la loi.—Le Président est très sévère à l'égard des marshals et des avocats de district. Il insiste sur la nécessité de faire disparaître les abus qu'il porte devant le Congrès.

La question des Indiens forme une partie saillante du message de notre premier magistrat. Après avoir reconnu les services des personnes pieuses qui ont fait naître et ont cultivé les sentiments religieux parmi les tribus, le Président fait ressortir les besoins de celles-ci et les abus dont elles ont été victimes. Le Bureau ayant trop à faire, M. Cleveland recomman le l'adoption d'une loi qui autoriserait la nomination de six commissaires, dont trois appartiendraient à l'armée et dont la mission serait d'étudier, avec soin, l'état exact des Indiens établis sur les terres qui leur sont réservées, leurs besoins, les mesures à prendre, au nom du gouvernement, pour améliorer leur position, leur fournir les moyens de se soutenir eux-mêmes, d'arriver à une civilisation complète. Les commissaires devront, en outre, s'assurer de quelles terres réservées on pourrait diminuer l'étendue, de quelles parties de ces terres les Indiens pourraient se passer et quelles parties le gouvernement pourrait vendre à leur profit.

Le rapport des commissaires chargés, l'hiver dernier, de parcourir les Républiques de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, en vue d'accroître les relations commerciales des Etats-Unis avec elles, sera envoyé au Congrès.

Les Etats-Unis n'ont négligé aucune occasion de montrer leur amitié pour la Corée, dont ils ont été les premiers à saluer l'entrée dans la famille des puissances avec lesquelles les traités se font. Le Président accueille favorablement la démarche par laquelle le gouvernement Coréen exprime le désir d'employer des instructeurs militaires américains—démarche qu'approuvent la Chine et le Japon, mais qui attend l'assentiment du Congrès.

M Julio R. Santos, citoyen américain, arrêté et emprisonné par les autorités de l'Equador, a été compris, après déclaration de culpabilité, dans un décret général d'amnistie. Les autorités niaient qu'il fût citoyen des Etats-Unis, mais ceux-ci soutenaient qu'il l'est.

La somme allouée, par la commission franco-américaine, aux citoyens français qui ont fait des pertes durant la guerre de sécession, ayant été votée par le dernier Congrès, a été dûment payée au gouvernement français.—Le rapport de l'agent chargé de chercher des preuves relativement aux réclamations de citoyens américains contre la France, antérieurement à l'année 1801, sera soumis au Congrès.

Le Président regrette d'annoncer aux Chambres que les restrictions au sujet de l'importation du porc américain en France, sont maintenues malgré l'abondantes démonstrations de l'absence de danger pour ceux qui en mangent, mais M. Cleveland a de fortes raisons d'espérer que quand la question sera mieux comprise, la prohibition—que le message qualifie de vexatoire—sera révoquée. Le Président serait heureux d'en dire autant de l'Allemagne, de l'Autriche et d'autres pays, d'où la même viande est absolument exclue, sans qu'il y ait, pour le moment, de perspective d'un changement raisonnable.

L'attitude modérée et juste des Etats-Unis à l'endroit des Allemands naturalisés qui vont en Allemagne, amènera, sans doute, une entente satisfaisante.

Le différend survenu entre l'Espagne et l'Allemagne relativement aux Iles Caroline, a attiré l'attention du gouvernement américain à cause des grands intérêts que nos citoyens y ont acquis dans les cinquante dernières années, et parce que la question de propriété entraîne une question de juridiction qui affecte les Américains sous l'empire des lois civiles et criminelles. Les Etats-Unis, tout en se tenant à l'écart quant au droit de propriété en litige entre deux puissances qui sont leurs amies, s'attendent à ce que rien, dans le différend, ne viendra nuire à ceux de leurs citoyens qui font, paisiblement un commerce avec ces îles ou y sont domiciliés. Ils en ont informé l'Espagne et l'Allemagne.

Nous avons toujours de bons rapports avec la Russie.

Les Etats-Unis ont toujours de très bonnes relations avec l'Angleterre. En vertu d'un arrangement conclu, en juin dernier, avec le gouvernement de Sa Majesté, les pêcheurs américains ne seront pas interrompus, durant la saison présente, dans l'Amérique du Nord. Le Président recommande, dans l'intérêt du maintien de l'entente amicale, la nomination d'une commission anglo-américaine en vue d'un règlement définitif.

D'après le rapport du commissaire des pensions, le nombre des personnes figurant sur la liste s'élevait, le 1er juillet 1885, à 345,125. Le 1er juillet 1875, le nombre des personnes recevant des pensions était de 231,281 et, l'année suivante, s'augmentait de 110,304. Le pays est heureux de reconnaître les services des soldats morts ou vivants, mais il faut se mettre en garde contre la fraude et effacer du tableau les noms de ceux qui n'ont pas droit à la récompense. Les réformes inaugurées, récemment, dans le Bureau, promettent un bon résultat.

Le génie inventif du pays se manifeste par le nombre de patentes délivrées dans l'année expirée le 30 juin 1885. Pour marques et étiquettes du commerce, 35,688. Dans la même période, 22,928 patentes accordées et délivrées à nouveau; 1429 marques et étiquettes de commerce inscrites.—Il a été délivré 1437 patentes en 1875.—Il y a eu 6788 demandes de patentes le 1er juillet 1884, et 5786 à la même date de l'année dernière.

Dans le Territoire d'Utah la loi des Etats-Unis pour la suppression de la polygamie a été rigoureusement exécutée durant l'année dernière. Le résultat est immensément heureux. L'Union ne doit pas être et n'est pas le pays de la polygamie.

Les Etats-Unis n'ont pas d'intérêt à ce que de grandes étendues de terres publiques soient acquises, directement ou à l'aide de fraudes, par un seul individu. Notre nation est généreuse, mais elle abhorre la spéculation et la malhonnêteté. Elle a des soupçons. Le Président demande la modification des lois qui ont trait aux concessions de terres publiques.

Nos agriculteurs ne sont que faiblement représentés dans les conseils de la nation. Plus des trois quarts de nos exportations sont le produit de leurs travaux. Près de la moitié de notre population se compose d'agriculteurs. Le département de l'agriculture, en s'assurant de la valeur, de l'utilité des nouvelles plantes, des nouvelles graines, et en distribuant celles qu'il juge bienfaisantes, rend de grands services au pays. Il convient de l'encourager.

Considérant la prohibition dont sont frappés nos animaux ou leur viande, par suite de la crainte d'insalubrité, le Président recommande de prendre, au sujet des maladies, des précautions qui dissiperont ces craintes. Le rapport du commissaire de l'agriculture à cet effet est signalé aux sénateurs et aux représentants.

Nos relations avec le Mexique continuent d'être des plus cordiales. Il faudrait, ses affermir davantage, en approuvant, sans retard, le traité, dont le terme de ratification a été prolongé d'un an. Les capitaux des Etats-Unis aident toujours au développement des ressources et à l'accroissement du bien-être de la République sœur. Des lignes de chemins de fer qui arrivent au cœur et à la capitale du pays, rapprochent les deux peuples, et leur commerce en profite.

Le Congrès recevra le rapport du délégué américain qui assistait à la Conférence internationale réunie, en mai dernier, à Rome, dans le but de découvrir les moyens d'arrêter les progrès du choléra. La Conférence siégera de nouveau.

L'attention toute spéciale du Congrès est appelée sur l'état de notre marine de guerre et sur le rapport du ministre. (Nous ferons en sorte de parler plus longuement de cette partie du message et des recommandations du ministre.)

Le Président s'élève contre la manie des places — manie qui rabaisse le droit de suffrage, la politique, et qui, en devenant plus grave, fera oublier les principes, la patrie, et dégénérera, dans les luttes électorales, à une honteuse, à une ignoble course aux emplois.

L'heure avancée nous force de terminer ici l'analyse du Message, mais, ainsi que nous le disons plus haut, nous reviendrons, le plus tôt possible, sur ce remarquable document.

LOUISIANE.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 5 décembre :

De plus en plus fort, comme chez Nicolet. Plus nous approchons de la fin des travaux de roulaison, plus le rendement de la canne est considérable,—mais si considérable, qu'il faut le voir pour le croire. Pas un, mais plusieurs planteurs affirment qu'ils ont roulé des cannes qui ont produit, en moyenne, quatre mille livres par arpent. Assurément, ceux-là doivent se réjouir de pouvoir remplir tous les engagements qu'ils ont contractés, avant et pendant l'année courante.

—La grande navigation continue avec la même régularité dans le Bayou Lafourche ; le sucre, la mélasse et le riz sont rondement expédiés pour le marché de la Nouvelle-Orléans. Le bateau-mouche *Helene* et le *Letcher*, destinés au transport des voyageurs, partent, tous les matins, pour Donaldsonville, et reviennent, tous les soirs, s'amarrer à notre wharf. Ce sont deux excellents marcheurs.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 5 décembre :

Le temps a été, toute la semaine, magnifique et froid—ce qui facilite les sucreries. Le thermomètre est descendu, à plusieurs reprises, à 30 et 32 degrés Fr. La canne est bien tuée. Plusieurs planteurs ont déjà fini la roulaison et le rendement ne fait qu'augmenter tous les jours. 2000 livres par arpent est la moyenne dans cette paroisse.

—Le bayou baisse de nouveau, et, bientôt, va ramener la navigation des chalands, qui avaient donné place au transit plus expéditif du bateau à vapeur

—M. L. Ory a perdu, par un incendie, vendredi après-midi, à 2 heures, sa sucerie, 125 boucauts de sucre qui se trouvaient dans la purgerie, et la mélasse de la citerne. Le vent était alors très fort. Les flammes ont, tout de suite, envahi toute la bâtisse, sans qu'aucun secours ait pu arrêter la destruction. La perte, quoique considérable, est en partie couverte par $6,000 d'assurance sur le sucre et $6,000 sur la sucrerie.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 5 décembre :

Les nouvelles des régions sucrières sont extrêmement encourageantes pour la Louisiane.

Nous avons eu, tout d'abord, un temps favorable, et la récolte, si quelqu'accident ne survient pas au dernier moment, sera plus abondante qu'on ne l'espérait. De plus, les informations que nous recevons sur la situation de l'industrie au dehors, nous donne le droit d'espérer une hausse dans les prix. Les producteurs ont beaucoup souffert d'une baisse extraordinaire, depuis quelques années. C'est certainement la branche d'activité qui a été soumise à la plus rude épreuve. Il est temps que cette situation cesse et, grâce au ciel, elle semble toucher à son terme.

L'*Adderlisier*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 5 Décembre :

Nous avons eu plusieurs fortes gelées, durant la semaine qui vient de s'écouler. Nous croyons que ceux qui sont en arrière pour la roulaison, auront quelque pertes à supporter. Les rapports qui nous arrivent de tous les coins du pays nous apprennent que l'on voyage très peu en ce moment. Un conducteur, vieux dans le métier, nous affirmait, l'autre jour, qu'il y avait plus de voyageurs sur la ligne Morgan, au *mois d'août* que maintenant. L'Exposition ne paraît pas attirer le monde, cette année, comme l'an dernier. Il y a peut-être à cela une cause bien simple : c'est que tous ceux qui cherchent à se donner quelque distraction, sont occupés dans leurs champs ou dans leurs sucreries. L'heure des absences n'a pas encore sonné pour eux.

—La cloche d'alarme s'est fait entendre, mardi dernier, et a causé une grande excitation parmi notre population. On a appris, bientôt, que c'était l'herse du cimetière qui avait pris feu.

L'incendie a été promptement éteint. Pas de dégâts sérieux.

—On a découvert quelques vagabonds en train de dévaliser les "cars" de notre chemin de fer; ils disparaissent pendant le jour; c'est la nuit qu'ils commencent à travailler. Quelques marchandises ont ainsi disparu.

Le *Courier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 5 décembre :

Le mois de décembre s'est ouvert au milieu d'un véritable temps d'hiver. Il y a eu des froids rigoureux et de la glace, mercredi et jeudi matin, mais, heureusement, le soleil était magnifique pendant les journées, et il a rendu la température très supportable.

C'est là un avertissement donné à nos planteurs qui sont en retard dans la moisson, et n'ont pas encore fini la cueillette de leur coton. Après les froids, nous allons avoir probablement des pluies désagréables, et l'on pourra alors faire peu de travail dans les champs.

—Les prix du coton et des produits de ferme n'ont pas haussé, mais comme tout le reste est à bon marché, on n'a pas trop à en souffrir.

—Si nous en jugeons par le nombre de ventes qui se font dans nos deux chaniers, on doit bâtir considérablement dans la campagne.

—En dépit des bas prix, il se fait toujours énormément de ventes de graine de coton, et les acheteurs l'expédient avec toute la célérité possible.

—Le riz a monté légèrement ; il se vend maintenant à des prix convenables.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 5 décembre :

Que devient la question des ponts qui doivent être jetés sur le marais, à Bout du Bayou et sur le Bayou du Lac? L'affaire n'est pas tombée dans l'eau, nous le supposons.

—La prairie des Avoyelles commence à se remplir çà et là de petites sucreries; chacune à son moulin, sa chaudière. Cela n'est pas considérable, mais cela suffit au petit fermier pour convertir sa mélasse, quelquefois même en sucre, son petit champ de cannes.

L'industrie sucrière semble prendre ici une nouvelle face, et les fermiers ont raison de faire eux-mêmes leur sucre, comme ils font leur foin ou leur maïs.

M. A. J. Cailleteau a, tout récemment, pourvu de tous les appareils nécessaires, une de ces petites sucreries, et la roulaison y est en pleine activité.

MM. O. P. Normand et Jean-Baptiste Bordelon sont aussi en pleine roulaison et leur canne rend très convenablement.

—Une des grandes améliorations que nous avons à signaler dans nos magasins de Marksville, c'est la présence de dames derrière les comptoirs. Dans toutes les grandes villes, les femmes ont leur place dans les magasins, à côté des hommes. C'est une situation qui leur sied à ravir. Elles prennent les intérêts du patron plus que les commis de l'autre sexe, et elles font de bien meilleures vendeuses.

Nous voyons avec plaisir les femmes de nos propriétaires d'établissements prendre intérêt aux affaires de leurs maris et entrer de moitié dans leur commerce. Dieu les en bénisse et les en récompense!

—Dans un meeting tenu à Cottonport, en vue de prendre les mesures nécessaires pour y élever une Eglise catholique, on a chargé un bureau de solliciter des souscriptions. Le meeting s'est ajourné au 5 décembre.

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 5 décembre :

Les froids survenus, la semaine dernière, ont averti ceux de nos planteurs qui ont une grande quantité de cannes encore sur pied, de les mettre en "windrow" aussitôt qu'elles seront coupées.

C'est une mesure sage que le temps de cette semaine justifie. Le fait est que les froids de la nuit de jeudi suffisaient pour tuer les bourgeons. Mais la récolte est si avancée, grâce à la belle saison que nous avons eue, que l'on n'a plus à craindre de pertes sérieuses pour nos planteurs. Les froids contribuent énormément à augmenter la matière saccharine de la canne, et nous voyons, chez nous, en ce moment, beaucoup de champs qui rapportent 3000 livres par acre. Il y a rareté de bras, mais il n'en résulte pas de grands dommages, et tout marche aussi bien qu'on peut le désirer.

Nous pouvons affirmer d'avance que, le 1er janvier, il restera bien peu de sucreries fonctionnant.

—Le fleuve baisse rapidement en ce moment.

—M. D. Ohlmeyer, l'habile sucrier de M. Oliver Bierne, sur l'habitation Clarke, nous a montré des échantillons de sucre qui peuvent rivaliser avec les plus beaux produits de nos campagnes.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 28 novembre :

Encore une autre semaine de beau temps qui a fait beaucoup de bien à nos planteurs et leur assure une ample récolte. Le chiffre de trois mille livres de sucre par acre n'est plus aujourd'hui une exception. Bon nombre d'habitations peuvent en faire 4000, et nous avons entendu parler de 5000 sur une propriété très connue.

C'est M. Henry Cook qui a fini le premier la roulaison dans la paroisse. Il a éteint ses feux, le 26, juste un mois après les avoir allumés. Il a fait 60 1/2 boucauts de beau sucre sur 29 acres de cannes. Il faut se rappeler qu'au commencement des travaux, il ne comptait guère que sur 40 boucauts.

Sur l'habitation Clarke, à M. Bierne, la moyenne est de 4000 livres par acre. Jusqu'à date, on y a fait 700,000 livres et on comptait en faire 600,000 de plus.

Si cette espérance se réalise, l'habitation Clarke prendra le premier rang dans la paroisse, cette saison.

M. Léon Babin doit finir sa roulaison, vendredi; il fera 51 boucauts,—superbe résultat sur une petite habitation comme la sienne. M. Babin a roulé pour Jules Plaisance, un voisin de couleur et a fait 6 boucauts et 8 barils de mélasse.

Sur l'habitation Half Way, paroisse Assomption, la roulaison se terminera vendredi; la récolte s'élèvera à 200 boucauts.

M. Robert Maurin, dans le voisinage de Half Way, finira à peu près le même jour et obtiendra un résultat égal.

Sur Armelise, propriété des Frères Dugas, près de Paincourville, on a fait 400 boucauts jusqu'à jeudi, en trois semaines de travail. Le sirop de cette propriété est le plus beau que l'on ait obtenu, cette saison.

MM. Prejean et Truxillo ont fait 30 boucauts sur 12 acres, cette semaine; ils ont envoyé en ville un paquet de cannes qui avaient 13 pieds de longueur.

Nous publierons, demain, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand tailleur, rue Carondelet, No. 44, entre Gravier et Union.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.—M. le Dr Alfred Mercier donnera une conférence du "Dante Alighieri et la divine comédie", dimanche prochain, 13 du courant, à midi et demi précis, dans la salle de l'Union Française, rue des Remparts. Les portes seront ouvertes à midi.

Nos remerciements pour les invitations qui nous sont adressées.

Un Imprimeur de Boston en veine—Un Lot de $15,000.

Le bruit s'est répandu la semaine dernière qu'un imprimeur de Boston du nom de Nelson avait gagné un tout lot au tirage de novembre de la loterie de la Louisiane. Afin de vérifier le véracité du fait, notre reporter a demandé de une entrevue au gentleman que nous venons de nommer. M. R. Nelson, imprimeur marchand, 76 rue Merrimack, reçut donc la visite du journaliste et confirma l'authenticité de la rumeur. C'était lui en effet, que le sort avait favorisé. Il avait un timbre de billet 46 790, qui avait gagné le gros lot de $75,000. Sa part était rondement de $15,000. Il a reçu immédiatement et partit très heureux du résultat de son placement. Il avait joué pour la première fois à la loterie en octobre et n'avait mis gagné. La seconde fois il achète un billet malgré l'avis contraire de ses amis et gagne, à la grande satisfaction de ces derniers. M. Nelson est un jeune homme, célibataire, âgé d'environ vingt-deux ans et exerce avec un jeune homme de conduite régulière et très industrieux, il fera certainement un bon usage de la petite fortune qui vient de lui échoir inopinément. Il dit qu'il continuera à prendre à la Loterie de l'état de la Louisiane, parce qu'il sait que la Compagnie est honnêtement administrée et que son but est aussi légitime que celui des sociétés par actions qui sollicitent dans une si large mesure le concours du public.—*Boston Mass. Commercial and Shipping List, 25 novembre.*

Les Invalidations en France.

Nous lisons dans la *Liberté* du 24 novembre :

L'esprit de parti l'emporte sur l'esprit de justice et de raison. La campagne des invalidations systématiques a commencé samedi contre la Droite et c'est M. Paul Bert qui mène l'attaque. Grâce à lui, les élections de Tarn-et-Garonne ont été annulées. Pourquoi? Il est impossible de le dire. Le rapport avait conclu à la validité, déclarant qu'aucun fait allégué n'avait paru à la commission de nature à vicier le scrutin. Mais M. Bert est venu et, avec des accusations vagues sur l'influence du clergé, il s'est mis à faire un procès de tendance. A l'entendre, si l'indépendance électorale n'est produite sur un point du département, elle a dû se produire partout. Sur quoi la majorité, contrairement à plaidé aveuglée, lui a donné gain de cause.

Voilà donc la Chambre lancée dans une voie de mesquines vengeances et de mauvaises passions. La politique de combat continue son œuvre. Les Chambres, exaltées par la colère de leurs échecs, abusent de leur force numérique pour chasser du Parlement, ne fût-ce que pendant quelques jours, un certain nombre de conservateurs.

C'est misérable, c'est impolitique et c'est absurde.

Qu'espère-t-on par cet ostracisme?

Que les départements qui ont élu des candidats de droite se donnent à eux-mêmes un éclatant démenti à un mois à peine d'intervalle? Ce serait folie que de le prévoir. Ils ressentiront, au contraire, vivement l'insulte faite, en leurs votes, à la souveraineté du suffrage universel. Tout porte à croire qu'ils renverront à la Chambre les mêmes élus avec des majorités plus considérables.

Que s'est-il passé, depuis les élections générales, qui ait pu modifier l'état de l'opinion? La parti républicain a-t-il montré plus de sagesse et s'est-il mis à l'œuvre pour réparer les fautes si nombreuses et si graves de ces dernières années? Nullement; il est plus que jamais livré à ses divisions et à ses querelles. Le radicalisme est plus menaçant que jamais. Les prétentions et les ambitions personnelles prévalent toujours sur les intérêts du pays.

Le parti conservateur se présente, au contraire, avec de nouvelles forces. Les déclarations mêmes du gouvernement ont confirmé toutes ses critiques. Il avait notamment signalé la gravité du déficit causé par les dilapidations budgétaires et par les aberrations de la politique coloniale. Il avait dit qu'il finirait par pourvoir par de nouveaux impôts, ou, ce qui est la même chose, par des aggravations de taxes. Le fait est désormais officiellement avoué.

Il en est de même de tous les points par lesquels les conservateurs ont exercé une si profonde influence sur l'esprit public dans les scrutins des 4 et 18 octobre.

L'impression défavorable au parti qui a si déplorablement usé du pouvoir et dirigé les affaires de la France, ne peut donc que s'être accentuée au lieu de s'être atténuée depuis cette première épreuve.

Et c'est dans de telles conditions qu'on ose défier encore les sentiments qui se sont déjà si énergiquement et si clairement prononcés! C'est courir au devant d'un second et plus retentissant échec.

Nous ne savons pas s'il y a ou ou non immixtion du clergé dans certaines élections. C'est possible. Nous avons dit déjà plus d'une fois que le clergé ne peut rester ni indifférent ni impassible lorsque la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est si nettement posée par tous les programmes républicains. Mais si son influence a été prépondérante, qu'est-ce que cela prouve, sinon que les populations sont généralement dévouées aux idées religieuses et protestent contre la guerre stupide faite à l'Eglise? Est-il bon, est-il juste, est-il politique de froisser de nouveau et plus gravement une foi si enracinée? Ne vaudrait-il pas mieux apaiser ce soulèvement des consciences, en revenant à une politique de modération, de tolérance et de liberté?

Du reste, nous ne croyons pas, dans le système du scrutin départemental, à ces prétendues pressions des individus sur les masses. On ne fausse pas, on ne corrompt pas aisément l'opinion d'un département tout entier.

Et quand on parle de l'abus des influences, qu'est-ce que l'influence de quelques humbles curés de campagne, à côté de la pression exercée par l'administration publique, même lorsqu'elle affirme hautement sa neutralité? Si l'on voulait invalider toutes les élections républicaines où l'action administrative s'est fait sentir, combien en resterait-il d'intactes?

Tout cela est mauvais. La Chambre s'engage encore sur la pente du jacobinisme. C'est une faute dont la République ne tardera pas à subir les conséquences.

La Droite est devenue une force avec laquelle il conviendrait de compter. Nous lui avons conseillé le calme et la modération, et tout indique qu'elle y était résolue; mais on la blesse par des procédés injustes, arbitraires et violents. Il est à craindre qu'elle ne se venge à son tour de la façon dont on veut la traiter. Ce ne sont ni les occasions ni les moyens qui lui manqueront pour cela.

Ce qui se passe justifie une fois de plus ce que nous avons dit à d'autres époques. Les vérifications de pouvoir ne devraient pas être livrées aux passions et aux luttes de parti qui divisent la Chambre. On devrait les confier à quelque haute magistrature, indépendante et désintéressée, par exemple à la cour de cassation. On serait sûr alors que la justice seule y présiderait et qu'il n'y aurait jamais oppression de la minorité par une majorité despotique.

La *Gazette de France*, du 25 novembre :

Il y a quelques jours, le maire de Saint-Christophe procédait à l'expulsion des Frères de la Doctrine chrétienne.

Contre la brutalité de ce tyrannesu une manifestation s'est produite, manifestation du genre le plus singulier. Ce sont les femmes de Saint-Christophe qui ont défendu les religieux, et l'écharpe à dû réquisitionner les gendarmes.

Or, les gendarmes n'ont pas eu le dessus. Pauvres gendarmes!

A ce sujet, le *Cri du Peuple*, par la plume très alerte de M. Lucien-Victor-Meunier, a publié un article pétulant qui ne donne pas absolument tort aux femmes et aux "ensoutanés". C'est quelque chose comme de l'impartialité.

M. Lucien-Victor-Meunier a tiré du fait la seule conclusion qu'il contienne :

A la nouvelle de ces événements grotesques, la réaction tout entière a brandi son drôle grenier. Le vieux mot de Suchet à Saragosse: "Nous sommes perdus quand les vieilles femmes nous vident leur pot de chambre sur la tête" a couru de bouche en bouche. On s'est mutuellement félicité. Les femmes s'en mêlent, la R. P. est flattée! Et peu s'en est fallu que M. Meyer (Arthur) l'homme du monde, s'illuminât.

Quant au gouvernement, couvert de ridicule dans la personne de son maître, de son garde champêtre et de ses gendarmes, il a paru considérablement embêté. Il y a de quoi.

Fort justes, ces réflexions!—Hé! hé! Ça pourrait bien tourner mal pour la R. F., toutes ces expéditions de croquemitaines. Le *Cri du Peuple*, qui, tous les jours, menace notre société de la justice de la Commune, ne saurait trouver mauvais que les catholiques, fortement bousprilles, eux aussi, tâchent par se rebiffer contre les persécutions des mal-vus dont le régime actuel a fait éclore tant de variétés.

Au reste, ses dernières lignes sont de celles que nous applaudissons.

Nous ne demandons pas au *Cri du Peuple* de compatir aux souffrances des nôtres, comme nous souffrons, nous, des misères de ceux qu'il excite à la vengeance.—Mais nous lui risquons au conseil, que voici en sa simplicité: "Vous rierez à ventre déboutonné quand on nous expulse, quand on nous prend au collet, voire quand on nous fusille.—Et, veillez à ceci, confrère, c'est que nous sommes la première cible. Ce sont toujours les derniers coups de feu qui sont les mieux visés. Quand nous n'y serons plus, on ne manquera pas un des vôtres".

Lu à la porte d'un restaurant de Broadway :

"Vu le froid, les huîtres sont à l'intérieur."

Marié, le 5 décembre 1885, à l'Eglise St Augustin par le Rév. Père Bouget, Mlle BERTHE COUTIN à M. FERDINAND DE LESSEPS.
9 déc—1t

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en detail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle Orléans, No 3 1/2 rue Carondelet, Nlle-Orléans, 9 décembre 1885.—Conformément à la section 2 de l'article VI de la charte, l'élection annuelle de douze Directeurs qui demeureront en fonction pendant l'année suivante, aura lieu au local de l'Association, LUNDI 28 décembre 1885, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.
LEON SÉRE,
9 déc—an 28 déc Secrétaire.

Avis spécial—Bureau de la New Orleans City and Lake Rail Road Company.—No 102 rue du Canal (au premier)—Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1885.—Avis est par le présent donné qu'une élection de Douze Directeurs qui devront servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la compagnie, LUNDI 21 décembre 1885, entre 11 heures du matin et 2 de l'après-midi.
Le livre de transfert sera fermé de 11 courant au 21.
W. E. LEVERICH,
8 déc—8 au 21 déc Secrétaire.

SOUMISSIONS.
BUREAU DE N. O. CITY & LAKE R. R. CO.
No 102 rue du Canal, 2d étage.
Nouvelle-Orléans, 8 Décembre 1885.
LE NEW ORLEANS CITY & LAKE RAIL Road Company reçoivent jusqu'au
22 Décembre 1885, à midi
des soumissions cachetées pour la fonction de 3 ans, du premier janvier 1886, de la bâtisse connue comme "West End Hotel, et la bâtisse du "Grand Salon" au West End, sur le Lac Pontchartrain. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toutes soumissions.
J. A. WALKER,
8 déc—8 au 22 Président.

CHARLES F. GONTHIER.
Marchand Tailleur,
A ouvert, au No 44 de la rue Carondelet, entre Gravier et Union, un magasin, dont son père, M. F. GONTHIER, est devant composer en chef chez M. Léon Godchaux, sera la direction. Il sera heureux d'y recevoir ses amis et le public.
Il vient de débuter une partie de son stock d'étoffes les plus récentes et choisies avec soin.
30 sept

VENTE EXCEPTIONNELLE
DE
Vêtements d'Automne et d'Hiver.
MICHEL LION & Cie,
OFFRIRONT à partir de ce jour, quatre bargains distincts dans leur
Département de Vêtements.
A $6 50 nous avons un assortiment de vêtements de bureau pour